



SION

RAPPORT

***De la commission d'environnement et
d'urbanisme***

au

CONSEIL GENERAL

Concernant

Les amendements

BUDGET 2022

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux,

La Commission d'Environnement et d'Urbanisme a été chargée de l'examen des amendements déposés.

La Commission s'est réunie à 1 reprise pour l'analyse des 17 amendements qui lui ont été soumis.

I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

La Commission a pris connaissance des amendements.

La Commission a accepté l'entrée en matière à l'unanimité des **9** membres présents.

II ANALYSE DES AMENDEMENTS

Dicastère 3 : Education & Culture

Comptes	Numéro rubrique	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Inv	308.5040	Terrains bâtis Centre scolaire du Sacré-Cœur	400'000	480'000	+80'000	Durant la dernière législature, il avait été question de pallier le manque d'arborisation dans la cour du Sacré-Cœur. Suite aux demandes répétées de notre groupe, nous proposons de réaménager la cour en l'adaptant aux spécificités des différents groupes d'élèves et en la « renaturant » quelque peu.	Les Verts	Cogest + CEU + CSC Vote de la CEU : 9 pour Les travaux prévus dans le secteur permettent d'envisager l'implantation d'arbres pour la cour du Sacré-Cœur. Ce montant est dévolu à l'arborisation et non à une étude d'implantation. Les parcs et jardins pourraient se charger des travaux.	oui
Inv	308.5040	Terrains bâtis	8'450'000.-	8'650'000.-	+ 200'000.-	Suite à la décision du CM du 20.08.20 concernant le réaménagement des cours d'école, notre amendement propose d'aménager l'une d'entre elles (au cours d'une rénovation prévue), de l'arboriser /la végétaliser et de la renaturer.	PS	Cogest + CEU + CSC Vote de la CEU : 5 contre, 4 pour Idée intéressante et un montant qui semble réaliste pour un tel projet.	oui

					Pour y amener ombre et fraîcheur. Pour offrir des espaces créatifs et d'exploration pour filles et garçons. Pour mener des projets pédagogiques de proximité en sciences de la Nature (PER) : observation directe, biotopes divers, jardinage, Pour qu'AcclimataSion s'installe au cœur des cours d'écoles citadines et minéralisées afin de favoriser le bien-être et l'apprentissage des élèves.		La rénovation des écoles se termine vers 2027, on peut donc réfléchir à l'aménagement des cours. La CEU voit ce montant comme une impulsion.	
--	--	--	--	--	--	--	---	--

Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

Comptes	Numéro rubrique	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fct	608.3119	Autres immobilisations	475'000.-	195'000.-	-280'000.-	Cette rubrique comprend l'achat d'un nouveau système de gestion des biodéchets et du matériel y relatif pour un montant de 280'000.- Le détail de ces coûts a été transmis par le Conseil municipal à la CEU : - Systèmes Twins : 90'000.- - Cartes RFID : 105'000.- - Petites poubelles vertes promotionnelles et sacs : 85'000.- Pour compenser ces dépenses, la municipalité introduit de nouvelles taxes proportionnelles sans adapter le règlement communal sur la gestion des déchets. Le groupe PDC demande par conséquent, à l'instar de la Cogest, que le Conseil général puisse étudier ce nouveau concept et donner son aval à un nouveau mode de financement avant sa mise en place.	PDC	Cogest + CEU Le vote de la CEU : 9 pour La question de la taxe pour les déchets verts est évoquée. Une clarification du projet semble nécessaire, car les informations relatives à ce nouveau système de gestion des biodéchets ne semble pas claire. La CEU n'est pas contre le projet, mais en l'état les informations ne sont pas suffisantes pour un investissement conséquent.	oui
Inv	600.5010	Pistes cyclables et parcs à vélos	200'000.-	400'000.-	+200'000	A l'heure de la mobilité douce, la ville de Sion doit poursuivre et développer de manière significative ses pistes cyclables sécurisées. Ceci afin de permettre aux jeunes et moins jeunes Sédunois de se déplacer à vélo en toute sécurité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.	Les Verts	Cogest + CEU Le vote de la CEU : 9 pour De manière générale, la CEU est sensible à la sécurité des cyclistes. Les	oui

								pistes cyclables doivent se multiplier. La CEU accepte les 3 amendements pour donner un signal, une impulsion et laissera aux groupes le choix du montant adéquat.	
Inv	600.5010	Pistes cyclables et parcs à vélos	200'000.-	300'000.-	+100'000.-	Actuellement, la circulation reste toujours dangereuse sur certains tronçons de la Commune. Au-delà de la présence de routes cantonales, l'amendement permettrait de réaliser des travaux d'amélioration de certaines des pistes. CHF 200'000.00 paraissent faibles en rapport au montant alloué à la réalisation d'autres routes (1'100'000)	PLR		oui
Inv	600.5010	Pistes cyclables et parc à vélos	200'000.-	500'000.-	+ 300'000.-	Voici venu l'éternel amendement pour la création de pistes cyclables. PISTES et non pas BANDES cyclables. Que faire sinon hurler sur l'incapacité de cette Ville à faire de VRAIES pistes cyclables pour que, piétons, cyclistes et automobilistes y trouvent leur compte. Nous demandons expressément que cet amendement soit affecté à la SÉCURISATION DU TRAFIC cycliste. Sion n'a pas besoin de changer chaque année les parcs à vélo ni les stations de publibike mais de développer de vraies PISTES CYCLABLES CONTINUES pour rouler en sécurité au quotidien sans trous, sans bouches d'égout, sans ponts ni sous-voies interdits aux vélos. D'autres villes à la géographie bien plus complexe y sont parvenues. Pourquoi pas Sion ??? L'année passée nous votions un amendement de 400'000 CHF à une grande majorité mais force est de constater que	PS		oui

						nous pouvons revenir cette année avec un budget à revoir. Sans tomber dans la rubrique nécrologique, les cyclistes à Sion NE SONT PAS EN SECURITÉ or s'il y a bien une tâche régaliennne de l'Etat, cela devrait être celle de la sécurité sur les routes. Certes, une initiative cantonale est lancée mais cela ne suffit pas. Comme pour le 30 km/h, Sion, capitale suisse des Alpes, DOIT montrer l'exemple sur la mobilité douce, l'attractivité touristique et la convivialité en centre-ville.			
Inv	600.5010	Liaison Nord-Sud secteur Gare	200000	0	-200'000	Explications supplémentaires nécessaires quant aux montants d'études déjà dépensés et celles projetées	UDC	Cogest + CEU Le vote de la CEU : 9 contre Le projet est important et doit être finalisé. La CEU aimerait cependant connaître les montants d'études déjà investis à ce jour pour cette liaison nord-sud.	oui
Inv	600.5010	Liaison Nord-Sud secteur Gare	200'000.-	100'000.-	-100'000.-	Le projet de liaison Nord-Sud dans le secteur de la Gare ne paraît pas avoir beaucoup avancé. Les négociations avec les CFF semblent difficiles au point que la coexistence d'une passerelle et d'un sous-terrain ne semble pas impossible, bien qu'absurde. Ainsi, s'il est nécessaire de créer cette liaison, la priorité doit être mise sur la collaboration avec les acteurs impliqués et le	PS	Cogest + CEU Le vote de la CEU : 8 contre, 1 pour	oui

						choix d'une variante avant d'engager des montants supplémentaires sur ce projet.			
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dicastère 7 : Bâtiments et constructions

Comptes	Numéro rubrique	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fct	701.3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	1'045,000	1'500'000	+455'000	Afin d'accélérer l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux ainsi que les mesures d'économie d'énergie des dits bâtiments.	Les Verts	Cogest + CEU Vote de la CEU : 4 abstentions, 5 contre Il semblerait qu'une mise aux normes des toitures précède les travaux de pose des panneaux solaires. Cet investissement étant conséquent, un cofinancement est nécessaire pour que la Ville puisse investir à la rénovation de ses bâtiments. Selon les spécialistes, ces travaux seraient difficilement	oui

								réalisables par la Ville seule. Poursuivre avec l'isolation de l'enveloppe des bâtiments semble plus important et efficace dans l'économie d'énergie.	
--	--	--	--	--	--	--	--	---	--

Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité

Comptes	Numéro rubrique	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
Fct	852.3010	Traitement du personnel administratif et d'exploitation de Parcs et Jardins	1'876'400	1'956'400	+80'000	Les travaux attribués au service de parcs et jardins ne cessent d'augmenter. Comment se fait-il que leur nombre d'EPT diminue cette année ? Pour rétablir la balance et leur permettre de continuer à travailler dans de meilleures conditions, nous proposons de revenir à 18.6 EPT.	Les Verts	Cogest + CEU Vote : 9 pour Afin de poursuivre l'entretien des projets des Parcs et jardins, le taux du personnel doit être maintenu dans ce service.	oui
Fct	856.3634	Augmentation des cadences entre Uvrier et Sion	110'000.-	200'000.-	+90'000.-	À la suite de la suppression de la navette qui devait amener à la demande les habitants d'Uvrier vers la gare de St-Léonard nous demandons une augmentation des arrêts et des cadences des bus qui desservent la ligne Uvrier/Sion.	PS	Cogest + CEU Le vote de la CEU : 1 abstention, 8 pour Un peu plus d'arrêts et des cadences sur la ligne	oui

								semble logique dans une région qui se développe. D'autant plus que cette demande répond à un besoin des habitants d'Uvrier.	
Inv	852.5040	Aménagements espaces publics	800'000	1'000'000	+200'000	Il y a urgence. La ville de Sion doit absolument se donner les moyens d'arboriser notre cité pour protéger la population des importantes chaleurs de l'été et mettre en œuvre à plus large échelle le projet « acclimataSion » pour lequel elle fait office de « modèle » au niveau national.	Les Verts	Cogest + CEU Le vote de la CEU : 2 abstentions, 7 pour La CEU se pose la question de la ressource en personnel pour répondre aux demandes d'aménagement des espaces publics. La CEU est assez favorable à l'aménagement d'îlots verts de manière générale.	oui
Inv	852.5040	Place de la Planta	560000	200000	-360'000	Explications supplémentaires nécessaires quant au projet envisagé à la Planta	UDC		oui
Inv	852.5040	Place de la Planta	560'000.-	400'000.-	-160'000.-	Le projet de la Planta a été mis en standby depuis plus d'une dizaine d'années. La majorité des Conseillers généraux actuels ne connaissent pas ce projet et il est opportun que	PDC	Cogest + CEU	oui

						ce dernier soit présenté au Conseil général, en particulier si, comme nous le pressentons, ce dernier nécessitera un crédit d'engagement.		Vote de la CEU : 9 pour	
Inv	852.5040	Place de la Planta	560'000.-	100'000.-	- 460'000.-	Certes l'aménagement de la Planta 2020 et 2021 est éphémère, et coûteux mais il a eu le mérite d'insufler une envie de fraîcheur, de végétalisation et de convivialité sur cet espace minéralisé. Cependant, beaucoup de questions liées au contexte sont à éclaircir avant de lancer des études coûteuses pour son réaménagement. Quelles sont les contraintes du lieu ? Quelle procédure démocratique pour préparer les études ? Quelle place pour AcclimataSion ? Quels critères urbanistiques, sociaux, pédagogiques et écologiques privilégier ? Cette place historique riche d'un héritage diversifié demande une vraie concertation et des critères préalables – dont une procédure et des options – à définir en accord avec ses habitants et/ou ses représentants ainsi les différents professionnels concernés (patrimoine, urbanisme, etc.). Avant donc d'investir CHF 560'000.- dans le réaménagement de la Planta, il semble opportun de proposer un véritable projet aux sédunois.	PS	Un tel projet mérite une présentation. Il manque des informations concernant les options prévues pour la nouvelle place de la Planta, un fil conducteur avant de commencer une étude. Y aurait-il une démarche avec la population ? La CEU accepte les 3 amendements en tant que signal, tout en reconnaissant l'importance de réaliser des travaux pour une nouvelles place de la Planta et laisse les groupes décider du montant approprié.	oui
Inv	856.5060	Biens mobiliers Achats d'abribus et de parcs à vélos.	200'000	300'000	+100'000	Alors que plusieurs abribus sédunois sont équipés de bancs et d'abris en cas de mauvais temps, un certain nombre d'entre eux sont uniquement signalés par un panneau en bordure de trottoir. Ces derniers sont loin d'offrir un confort minimum aux usagers des transports publics, en particulier aux personnes âgées. Dès lors afin d'assurer un minimum de confort aux personnes qui empruntent les transports publics,	Les Verts	Cogest + CEU + CSC Vote de CEU : 9 pour Financés par Agglo Valais Central. Un signal pour permettre d'avoir des abribus dignes de ce	oui

						il semble important de consacrer un effort financier pour la réalisation d'abris dignes de ce nom.		nom sur l'ensemble du territoire communal.	
Inv	850.5290	Autres immobilisations incorporelles	850'000.-	500'000.-	- 350'000 .-	Cet amendement ne vise pas à remettre en question la nécessité de faire des études concernant le quartier de Ronquoz 21, cependant le montant de 850'000 CHF pour le développement de Ronquoz21 à charge uniquement du budget 2022 est énorme compte tenu d'un budget global déficitaire. Nous proposons donc de décaler sur plusieurs années les dépenses pour les frais d'études concernant Ronquoz21 et de réduire de 350'000 CHF la facture pour 2022 puisque certains investissements peuvent attendre.	PS	Cogest + CEU Vote de la CEU : 2 absentions, 7 contre Une présentation de l'avancée du projet serait souhaitable. La CEU espère que ce montant serve à un projet réfléchi qui ne succombe pas à la frénésie de constructions constatées récemment. Un plan cadre semble nécessaire. Dans la mesure du respect des accords avec les marchés publics, la CEU espère que des mandats puissent être effectués par des entreprises locales.	oui



III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

La CEU a analysé l'ensemble du dossier et n'a pas de remarques particulières concernant ces amendements.

La Commission a voté sur chacun des amendements proposés selon les résultats figurant dans le tableau. 9 membres étaient présents.

Sion, le 6 décembre 2021

Pour la commission d'environnement et d'urbanisme

Fabien Kuchler

Président

Mireille Hofmann Jacquod

Rapporteuse

Liste des présences :

Nom	6 décembre 2021
Fabien Kuchler	X
Christian Pitteloud	X
Mireille Hofmann Jacquod	X
Sophie Bourban-Mathis	X
François Meyer	X
Florian Micheloud	X
Annie Thiesoz Reynard	X
Grégoire Vuissoz	X
Stéphanie Perruchoud	X